

**Formation Préparatoire Générale
Remise À Niveau (RAN/CléA)
Pour une entrée ultérieure
en formation de niveau IV
480 heures**

Public concerné :

Être âgé(e) de plus de 18 ans et avoir obtenu de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

- La reconnaissance du statut de « Travailleur Handicapé » ;
- Une notification pour la formation « Remise A Niveau/CLEA » de 480 heures (4 mois) en CRP, pour acquérir les prérequis nécessaires à une entrée en formation pré-qualifiante et/ou qualifiante de niveau IV.

Lieu de formation :

Selon un planning prédéterminé et des durées spécifiques :

- CRP de Béterette – 1 avenue Nicolas Copernic – CS 70434 - 64004 PAU Cedex

Et/Ou

- À domicile ou dans un tiers lieu équipé d'un ordinateur.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les connaissances et compétences clés du référentiel CléA ;
- Se préparer aux épreuves de certification CléA ;
- Préparer son admission en formation pré-qualifiante ou qualifiante de niveau IV ;

Informations complémentaires :

- Possibilité de visite de l'établissement et de rencontre de la formatrice sur rendez-vous.
Contact : Olivier Pascouau ☎ : 05.59.06.10.33 – Fax. : 05.59.06.19.28

Internet : www.crp-beterette.com

Descriptif du dispositif : RAN/CléA :

Positionnement des connaissances et compétences de chaque candidat souhaitant faire certifier ses acquis en fin de dispositif RAN/CléA (cf modalités page 3) + Annexe présentant les étapes de la certification CléA.

Élaboration d'un parcours de formation adapté prenant en compte :
Le niveau des connaissances relevé lors du positionnement initial
et
Le niveau des connaissances attendu en fin de parcours
(V. programme de formation page 3)

15h.00 / semaine :

- Travail individuel sur plateforme numérique
- Travail d'exercices « papier-crayon »
- Travail en exercices tuteurés

dans les locaux du CRP, à domicile ou dans un tiers lieu (choisi par les stagiaires – pas de prise en charge des frais inhérents à ce tiers lieu)

15h.00/ semaine :

Ateliers collectifs en présentiel au CRP

(cf. modalités pédagogiques des ateliers en page 4)

00 h 30 / toutes les deux semaines minimum

Entretien sur rendez-vous pour suivi de la progression dans les apprentissages au CRP.

(cf. objectifs des entretiens)

Accompagnement médico-psycho social personnalisé
(cf. modalités d'accompagnement page 4)

Certification pour les stagiaires qui le souhaitent

Présentation aux épreuves de certification CléA : évaluation et jury de professionnels

Bilan de fin de parcours

Envoyé à la MDPH et le cas échéant aux référents de l'insertion comparant les résultats obtenus et les résultats attendus pour l'entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante.

Dans le cas d'une entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante à une date éloignée de plusieurs semaines à 6 mois de celle de la fin de la RAN : Possibilité de continuer à se former gratuitement à partir des ressources pédagogiques de la plateforme numérique jusqu'au début de la formation pré-qualifiante ou qualifiante.

Cette disposition ne permet plus l'accès :

- aux rencontres collectives et individuelles au CRP ;
- au suivi des progressions dans les apprentissages effectué par le CRP ;
- au statut de stagiaire de la formation professionnelle dans le cadre d'un parcours au CRP ;
- à l'hébergement et à la restauration du CRP.

Modalités d'évaluation du besoin de chaque stagiaire (Impérativement avant l'entrée en formation) :

Les référents formation ou insertion informeront les candidats au dispositif Remise à Niveau de la possibilité de faire reconnaître les connaissances et compétences acquises à l'issue de la formation au CRP.

Les futurs stagiaires qui souhaitent s'inscrire dans ce processus de certification seront orientés par leur référent, avant le début de la formation RAN/CléA vers un organisme habilité par le COPAREF Nouvelle Aquitaine (le CRP Béterette a signé une convention de partenariat avec l'un d'eux : le CIBC sud Aquitaine). Cet organisme fera une évaluation des connaissances et des compétences de chaque candidat, il pourra éventuellement en valider certaines et déterminera celles restant à acquérir lors de la formation de Remise A Niveau au CRP.

Pour les stagiaires qui ne souhaitent pas se présenter aux épreuves de certification CléA, l'équipe pédagogique du CRP établira un parcours de formation adapté à leurs besoins et attentes en tout début de formation Remise A Niveau.

Dans les deux cas, le programme de formation est mis en œuvre par le CRP.

Programme de formation possible (Personnalisé selon les besoins) :

- **La communication en français :**
 - Écouter et comprendre - S'exprimer à l'oral – Lire – Écrire - Décrire, formuler
- **L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique :**
 - Se repérer dans l'univers des nombres - Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations - Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités - Se repérer dans l'espace - Restituer oralement un raisonnement mathématique
- **L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique :**
 - Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur - Saisir et mettre en forme du texte, gérer des documents - Se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web - Utiliser la fonction de messagerie
- **L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe :**
 - Respecter les règles de vie collective - Travailler en équipe - Contribuer dans un groupe - Communiquer
- **L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel :**
 - Comprendre son environnement de travail - Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet - Prendre des initiatives et être force de proposition
- **La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie :**
 - Accumuler de l'expérience et en tirer les leçons appropriées - Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel - Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)
- **La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires :**
 - Respecter un règlement sécurité, hygiène, environnement, une procédure qualité - Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques - Être capable d'appliquer les gestes de premier secours - Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie

Modalités de certification CléA (à l'issue de la formation RAN/CléA) :

Les stagiaires qui ont fait le choix de se présenter à ces épreuves seront dirigés vers le CIBC Aquitaine qui mettra en œuvre les différentes épreuves.

Un certificat précisant les résultats à ces épreuves sera délivré aux stagiaires.

Dans le cas d'une poursuite de parcours au CRP, les stagiaires n'ayant pas acquis l'ensemble des compétences attendues pourront se représenter aux épreuves jusqu'à la fin de la prise en charge au CRP.

Modalités pédagogiques sur plateforme numérique, à partir d'exercices dits « papier-crayon » et/ou d'exercices tuteurés ::

- Chaque stagiaire a accès à une plateforme d'apprentissage à distance qui lui permet de suivre des leçons, des exercices et des évaluations adaptés à ses besoins au CRP, à son domicile ou dans un tiers lieu. Ce travail sur plateforme est complété par des exercices « papier-crayon ». Par ailleurs selon les besoins repérés au cours de la formation, des exercices tuteurés avec le formateur sont mis en place ;
- Les ressources pédagogiques à disposition sur cette plateforme numérique et sous format papier respectent le référentiel CléA ;
- L'accès à la plateforme peut être prolongée jusqu'à 6 mois maximum après la fin de la formation dans le cas d'une entrée en formation pré qualifiante ou qualifiante dans ce délai.

Modalités pédagogiques en ateliers pédagogiques :

- Raisonnement Logique ;
- Entraînement cognitif (Attention – Habilité verbale – Lettres mêlées – Mémoire - Orientation...);
- Entraînement à la gestion de ses échecs et de ses réussites à partir de situations définies ;
- Entraînement à la recherche de solutions à partir de situations problèmes définies ;
- Elaboration, gestion et mise en œuvre de projets ;
- Méthodes d'auto- évaluation ;
- Valorisation de ses acquis – ses compétences ;
- Planification d'actions – des tâches : Gestion d'agendas – de priorités ;
- Résolution de problèmes de la vie quotidienne.

Entretiens individuels (30 minutes toutes les deux semaines) :

- Faire le bilan des résultats des exercices de la plateforme et le suivi des apprentissages en ateliers ;
- Valider les progrès et positionner régulièrement le niveau d'acquisition des prérequis attendus pour la certification CléA et/ou l'entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante visée ;
- Identifier les freins éventuellement rencontrés dans les apprentissages afin de définir ensemble les modalités d'aides nécessaires ;
- Planifier les actions à mener pour les deux semaines à venir.

Modalités d'accompagnement médico-psycho-social (selon les besoins repérés) :

- Dans le cas de freins repérés dans les apprentissages dont l'origine pourrait être d'ordre psychologique – social ou médical, les stagiaires accueillis pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les membres d'une équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière, d'un médecin, d'une psychologue du travail et d'une assistante sociale ;
- Dans le cas d'un besoin spécifique auquel les professionnels du CRP ne pourraient pas répondre, les membres de l'équipe pluridisciplinaire peuvent accompagner les stagiaires en partenariat avec des spécialistes extérieurs du secteur sanitaire, social et médico-social.

Autres prestations pendant les 480 heures du dispositif :

- Service restauration (midi et soir) ; Hébergement en chambres individuelles (y compris le WE).
- Les résidents disposent d'un foyer : salle de jeu – télévision – bibliothèque – salle de lecture – bar – terrain de pétanque.

Prise en charge / Conditions de rémunération pendant les 480 heures du dispositif :

- La totalité des frais est prise en charge par les organismes d'Assurance Maladie (hors participation aux frais de repas – tarif limité au Minimum Garanti soit 3,52 €/repas en 2015).
- Les stagiaires en reconversion professionnelle perçoivent une rémunération selon les dispositifs prévus par la Loi du 17/07/1978 (financement du Conseil Régional d'Aquitaine).